



PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ À LA RÉGLEMENTATION ET VIGIE DE QUARTIER (ARNTFIELD, ROLLET, MONTBEILLARD, BEAUDRY, BELLECOMBE ET CLOUTIER)

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE PROXIMITÉ

Tu aimes travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur? Tu souhaiterais contribuer au bien-être des collectivités rurales et au respect de la réglementation municipale? Voici un emploi polyvalent qui t'amènera à faire diverses tâches, que ce soit l'émission de permis ou d'avis et du suivi des plaintes.

Type de poste :	Régulier.
Salaire :	Se situe entre 24,36 \$ et 28,66 \$ de l'heure.
Condition :	Un véhicule est mis à la disposition de l'employé pour les déplacements en lien avec le travail.
Horaire de travail :	Rémunéré sur une base annuelle de 33,75 heures par semaine. Afin d'assurer un service au citoyen, une présence régulière dans les bureaux de quartiers est exigée entre 9 h et 16 h, du lundi au jeudi. À l'extérieur de cette plage horaire, l'aménagement des heures de travail est à déterminer entre le coordonnateur et le titulaire.
Entrée en fonction :	Dès que possible

TES RESPONSABILITÉS

- Procéder à l'étude et à l'émission de permis, en lien avec les quartiers desservis.
- Inspecter et au besoin, émettre des avis d'infraction en lien avec le non-respect de la réglementation municipale en vigueur dans les quartiers desservis.
- Assurer une vigie régulière sur les bâtiments et les infrastructures municipales.
- Assurer le suivi des plaintes concernant des problématiques telles que les dépotoirs sauvages, la coupe et le transport de bois, les animaux errants et le déneigement.

LES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

- Diplôme d'études professionnelles (DEP), attestation d'études collégiales (AEC) ou diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline connexe au domaine de l'emploi. Une formation non complétée, jumelée à de l'expérience pertinente, sera considérée.
- Un an d'expérience pertinent à l'emploi tel qu'en application ou en interprétation de règlements, en administration ou en service à la clientèle.
- Connaissances dans le domaine de la construction de bâtiment.
- Intérêt et expérience en travaux manuels et en entretien de bâtiment.
- Permis de conduire valide, classe 5 et intérêt à se déplacer sur les routes. Savoir opérer une remorque.
- Être à l'aise de travailler dans un milieu de travail informatisé et avec les logiciels de la suite Microsoft Office.

AS-TU LE PROFIL?

- Tu as le souci de procéder avec rigueur, afin de documenter toute problématique sur le territoire.
- Tu es capable de faire preuve de polyvalence et de collaboration au sein d'une petite équipe.
- Tu fais preuve d'autonomie et tu as un bon jugement.
- Tu possèdes de bonnes capacités à t'exprimer auprès des citoyens.
- Tu sais écouter les besoins des citoyens, les informer et les diriger au bon endroit.
- Tu es consciencieux et ordonné dans l'exécution de ton travail.
- Tu démontres de l'intérêt à développer de nouvelles connaissances et compétences.

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, C'EST PLEIN D'AVANTAGES!

- Une ambiance de travail joviale à laquelle tu participeras!
- Une équipe de travail accueillante.
- Un lieu de travail où ta santé et ta sécurité sont importantes.
- Un salaire compétitif.
- Un programme qui t'encourage à atteindre tes objectifs sportifs.
- Un programme qui te soutient dans ton développement professionnel.
- Un régime de retraite pour assurer ton avenir.
- Un régime d'assurances collectives.
- La possibilité de faire progresser ta carrière.
- Et en prime, la fierté de faire rayonner TA ville.

CONCOURS : 2022-78

ENVOIE-NOUS TA CANDIDATURE!

Fais parvenir ton curriculum vitae avant le : 28 septembre 2022.

Par courriel à :
offreemplois@rouyn-noranda.ca

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.

Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.